

Point de situation sur les cas autochtones d'arboviroses dans notre région

6.8.2026 - | ARS Nouvelle-Aquitaine

Le moustique tigre est une espèce particulièrement nuisible pour l'homme. Et au-delà des nuisances, il peut transmettre des maladies telles que la dengue et le chikungunya par le biais de ses piqûres. La période de surveillance renforcée dans l'Hexagone s'étend du 1er mai au 30 novembre 2026. Point de situation au 21 juillet 2026.

- Bulletin de surveillance hebdomadaire Santé publique France
- Bulletin de surveillance hebdomadaire Santé publique France Nouvelle-Aquitaine

Attention : Les bulletins de Santé Publique France nationaux et Nouvelle-Aquitaine n'ont pas la même périodicité et jour de parution. De ce fait, certains chiffres peuvent être différents. Le document le plus récent comporte les informations les plus à jour au moment de la publication.

L'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine et Santé publique France Nouvelle-Aquitaine, en lien étroit avec les collectivités territoriales et les opérateurs pour la démoustication, sont pleinement mobilisés pour limiter les risques de transmission autochtone dans la région.

Une mobilisation continue et conjointe pour protéger la population

Dès la déclaration d'un cas confirmé (dengue ou de chikungunya), une enquête épidémiologique est lancée. Les équipes de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et Santé publique France Nouvelle-Aquitaine avec le soutien des collectivités locales mènent des investigations sur le terrain, notamment en réalisant du porte-à-porte dans les quartiers concernés. Ces visites permettent d'identifier d'éventuels cas secondaires, de sensibiliser les habitants et de transmettre les recommandations pour éviter les piqûres de moustiques et empêcher leur prolifération.

Ce travail de proximité, réactif et coordonné, est un maillon essentiel de la stratégie de lutte contre ces maladies vectorielles.

En parallèle, les 2 opérateurs de démoustication en Nouvelle-Aquitaine (Le Conseil départemental 17 pour les départements de Charente et la Charente Maritime et Altopictus pour les autres départements de la région) interviennent systématiquement pour des opérations de démoustication autour des cas signalés. Ces traitements, réalisés de manière ciblée et encadrée, visent à réduire la densité du moustique *Aedes albopictus* (moustique tigre), vecteur des virus responsables de ces maladies.

Cette réponse coordonnée entre les acteurs de santé publique, les collectivités territoriales et les opérateurs de démoustication illustre l'engagement collectif pour prévenir la transmission locale des arboviroses en région Nouvelle-Aquitaine.

Enfin, les hôpitaux, les médecins libéraux et les laboratoires d'analyses médicales des secteurs concernés sont également mobilisés pour prendre en charge, dépister et rappeler les mesures de prévention aux personnes qui pourraient présenter les symptômes.

Point de situation sur les cas autochtones de dengue et de chikungunya en Nouvelle-Aquitaine - MAJ le 21 juillet 2026

Dénombrement des cas confirmés :

- **Pour le 1^{er} cas d'un foyer autochtone** > confirmation biologique (sérologie ou PCR positive) + double contrôle avec confirmation du centre national de référence des arbovirus.
- **Pour les cas secondaire d'un foyer** > lien épidémiologique avec le cas index + confirmation biologique (sérologie ou PCR positive)

Aucun cas autochtone de dengue et de chikungunya en Nouvelle-Aquitaine

Chacun, en modifiant son comportement, peut se protéger et protéger ses proches en limitant la circulation du virus dans la région

Se protéger des piqûres de moustiques

Il est conseillé :

- de porter des vêtements couvrants et amples
- d'appliquer un répulsif cutané, particulièrement le matin et en fin de journée dans les foyers de circulation autochtone
- d'installer des moustiquaires pour les nouveau-nés ou les personnes alitées
- d'utiliser un ventilateur pour éloigner les moustiques

Les bracelets anti-insectes, huiles essentielles, appareils sonores à ultrasons, rubans, papiers et autocollants gluants dont l'efficacité n'a pas été démontrée ne sont pas recommandés.

Pour en savoir plus : Rubrique "Moustique tigre - Comment se protéger du moustique tigre ?"

Consulter un médecin en cas de symptômes

Consulter immédiatement son médecin traitant en présence de symptômes évocateurs (et notamment au retour de voyage de zone où circule les virus) : forte fièvre, douleurs articulaires ou musculaires, fatigue, maux de tête, éruption cutanée.

Dans ce cas, la protection contre les piqûres de moustiques est primordiale. Un malade peut transmettre le virus aux moustiques jusqu'au 7^{ème} jour après le début des symptômes (même en cas de disparition de ceux-ci).

Eviter la prolifération des moustiques

Supprimer les eaux stagnantes dans lesquelles les moustiques pondent et se développent :

- vider les coupelles des plantes et tout ce qui retient de petites quantités d'eau (mobilier de jardin, bâches...), au moins une fois par semaine
- ranger à l'abri de la pluie tout ce qui peut contenir de l'eau (jouets des enfants, seaux, arrosoirs)
- fermer hermétiquement ou recouvrir d'une moustiquaire les réserves d'eau.

Enfin, les hôpitaux, les médecins libéraux et les laboratoires d'analyse médicale des secteurs concernés sont également mobilisés pour prendre en charge, dépister et rappeler les mesures de prévention aux personnes qui pourraient présenter les symptômes du chikungunya ou de la dengue.

Pour en savoir plus : Rubrique "Campagne de prévention - Pas de quartier pour les moustiques"

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/point-de-situation-sur-les-cas-autochtones-darboviroses-dans-notre-region-0>